

Musicien instrumentiste chanteur / Musicienne instrumentiste chanteuse

Filière : artistique

Domaine : musique

Appellations voisines : musicien, instrumentiste, chanteur, artiste lyrique, choriste, disc-jockey...

Autres métiers du domaine : chef d'orchestre, chef de chant, arrangeur, répétiteur musical, musicien intervenant...

Le musicien instrumentiste chanteur est un artiste interprète qui exécute devant ou pour un public (ou dans le cadre d'un processus de recherche artistique) une œuvre musicale, en soliste ou accompagné.

Contexte d'exercice du métier et conditions d'emploi

- Contexte et environnement professionnel du métier
- Conditions d'emploi

Mission, activités et compétences professionnelles

- Mission
- Fonctions, activités et compétences



Contexte d'exercice du métier et conditions d'emploi

Contexte et environnement professionnel du métier

Le musicien instrumentiste chanteur est un artiste interprète qui exerce généralement son activité dans le secteur du spectacle vivant, devant un public ou lors de séances d'enregistrement.

Il interprète un répertoire musical réparti en deux grands domaines : les musiques classiques et les musiques actuelles. Ces termes, utilisés par commodité sémantique, recouvrent un ensemble d'esthétiques voisines que l'on peut préciser par la notion de champ musical.

- Les champs musicaux du domaine des musiques classiques recouvrent la musique ancienne, la musique classique / romantique / moderne et la musique contemporaine.
- Les champs musicaux du domaine des musiques actuelles recouvrent le jazz et les musiques improvisées, les musiques traditionnelles et les musiques du monde, la chanson, les musiques amplifiées (utilisant l'amplification électronique comme mode de création).

Un même musicien instrumentiste chanteur peut tour à tour intervenir dans chacun de ces domaines.

Il noue une relation particulière avec le public au moment du concert, mais il peut être aussi sollicité dans la présentation et l'explication de son art et de ses pratiques auprès du plus large public. Il peut le cas échéant intervenir dans le cadre d'actions éducatives vers le jeune public.

Déchiffrage à vue, transposition, arrangements... derrière une musique se cache une technicité due à des années de pratique.

Le musicien instrumentiste chanteur possède aussi une grande culture musicale : courants musicaux, contextes historiques, sociaux et culturels, musicologie... Il connaît l'organisation d'un spectacle et les contraintes techniques des lieux dans lesquels il se produit. Il définit parfois ses propres besoins en matériel (son, lumière, costume...).

Il peut choisir de cumuler son emploi avec des activités d'enseignement.

Conditions d'exercice de l'emploi

Le rythme des activités du musicien instrumentiste chanteur est lié à l'activité de l'orchestre, l'ensemble, le groupe... ou des structures dans lesquelles il travaille : répétitions, représentations, tournées...

Qu'il soit en période d'emploi salarié ou non, tout musicien instrumentiste chanteur est confronté à la nécessité de poursuivre un entraînement quotidien.

Le musicien instrumentiste chanteur est conduit à se déplacer sur l'ensemble du territoire et/ou à l'étranger, afin de répéter, de se produire et de rencontrer ses partenaires professionnels.

Le musicien instrumentiste chanteur exerce en tant que salarié. La majorité d'entre eux est embauchée sous contrat à durée déterminée dit d'usage¹ mais certains employeurs proposent des contrats à durée indéterminée (CDI) ou à durée déterminée (CDD).

L'emploi de musicien instrumentiste chanteur dans l'entreprise est régi par des normes légales, réglementaires et conventionnelles, mais aussi par des modalités pratiques d'exécution du contrat de travail (déplacements, répétitions...).

L'orchestre et le chœur permanents travaillent fréquemment dans un équipement fixe de répétition et/ou de diffusion. Les ensembles et groupes non permanents n'ont pas toujours de lieu de résidence. Cette spécificité impose une grande mobilité aux musiciens.

❖ Pour les musiques classiques

Le musicien instrumentiste chanteur exerce son activité soit comme salarié permanent dans un établissement de création et de diffusion artistique (orchestre ou chœur permanent, maison d'opéra, généralement subventionnés par l'Etat ou les collectivités territoriales), soit comme salarié d'ensembles instrumentaux ou vocaux. Il a vocation à se produire en qualité de tuitiste mais peut parfois tenir des fonctions de chef de pupitre ou intervenir en qualité de soliste.

L'orchestre permanent comprend trois ou quatre catégories de musiciens selon la place qu'ils occupent dans l'exécution du programme musical et selon les traditions de l'orchestre : musicien tuitiste ou musicien du rang (3^e catégorie), ce qui représente la majorité des emplois occupés ; musicien second soliste (2^e catégorie) ; musicien soliste et co-soliste (1^{ère} catégorie).

L'appellation courante et homogène au sein des orchestres est : « place dans le pupitre », « nom de l'instrument », suivi éventuellement du « nom de l'orchestre » (ex. : second violon à l'orchestre de...).

¹ Article D1242-1 du Code du travail

Le musicien instrumentiste chanteur est recruté par concours ou audition. Pour les ensembles instrumentaux et vocaux, ce recrutement est souvent lié à sa connaissance d'une esthétique et d'un répertoire particuliers. Sa collaboration avec l'ensemble s'inscrit dans une durée généralement supérieure à celle du contrat.

❖ Pour les musiques actuelles

Le musicien instrumentiste chanteur fait généralement partie d'une équipe d'artistes, au sein de laquelle il est soliste, accompagnateur et/ou choriste. Il peut prendre part à la direction artistique du groupe en accompagnant ses démarches artistiques (conception du programme, enregistrement en studio, radio, web, production phonographique). Il peut, en tant que mandataire, signer, au nom des artistes de l'ensemble auquel il appartient, un contrat de travail commun aux musiciens qui lui ont donné mandat en ce sens.

Le musicien instrumentiste chanteur exerce généralement dans plusieurs groupes en parallèle. Son recrutement se fait parfois par audition ou casting, notamment pour des tournées importantes, mais plus souvent au titre de sa réputation, de ses relations professionnelles et de sa compétence. Il pourra être :

- Instrumentiste chanteur spécialisé (ex. : bassiste du groupe...) ;
- Poly-instrumentiste chanteur ;
- Contributeur au projet artistique (arrangeur, créateur de parties, de paroles, d'idées scéniques) ;
- La *jam session* fait parfois office d'audition de recrutement. L'emploi non pérenne donne un caractère éphémère au recrutement.

Les employeurs des musiciens instrumentistes chanteurs sont notamment :

- les orchestres ;
- les maisons d'opéra ;
- les chœurs ;
- les ensembles instrumentaux et vocaux intervenant dans le domaine des musiques classiques ;
- les groupes dans le domaine des musiques actuelles
Les employeurs du secteur des musiques actuelles sont aussi variés que les genres musicaux représentés et les lieux d'exercice du métier (studio, salle polyvalente, salle de spectacles dont SMAC, lieux éphémères...).
- des employeurs du spectacle enregistré, dans des emplois relatifs à l'enregistrement de phonogrammes, de vidéogrammes, de bandes sonores accompagnant des films ou tout autre support numérique ou analogique.
- des employeurs dont l'activité principale n'est pas le spectacle vivant et qui relèvent alors du champ d'application du Guichet unique du spectacle occasionnel (Guso) : parcs de loisirs, cafés, hôtels, restaurants, bibliothèques, particuliers, collectivités locales...

Missions, activités et compétences professionnelles

Mission

Le musicien instrumentiste chanteur est un artiste interprète qui exécute devant ou pour un public (ou dans le cadre d'un processus de recherche artistique) une œuvre musicale, en soliste ou accompagné.

Fonctions, activités et compétences

Fonction 1 : Démarche préalable à la réalisation musicale

- Activités :
- Rechercher, collecter, recueillir
 - Créer, écrire, réécrire
 - Identifier et s'approprier les techniques nécessaires à la réalisation
 - Effectuer des recherches sur l'œuvre et son contexte
 - Elaborer le projet artistique
 - Préparer un enregistrement
 - Enrichir son répertoire

Fonction 2 : La réalisation musicale

- Activités :
- Se mettre en situation de représentation
 - Etre vecteur d'une expression artistique
 - Connaître l'environnement technique lié à sa prestation
 - Respecter le cadre juridique et réglementaire lié à sa prestation
 - Se mettre en situation d'enregistrement

Fonction 3 : Construction du parcours professionnel

- Activités :
- Connaître son corps, prévenir les pathologies
 - Elaborer un projet de production
 - Exploiter le projet de production
 - Suivre l'évolution réglementaire
 - Développer ses compétences

Fonction 4 : Activités complémentaires

- Activités :
- Valoriser sa place au sein d'un ensemble
 - Participer à la promotion de son art
 - Proposer des démarches partenariales
 - Approcher d'autres esthétiques

Fonction : Démarche préalable à la réalisation musicale

Activité	Compétences
Rechercher, collecter, recueillir	<ul style="list-style-type: none"> - Consultation de sources documentaires variées - Sélection des pistes de travail - Sélection des éléments musicaux
Créer, écrire, réécrire	<ul style="list-style-type: none"> - Instrumentation - Arrangement - Improvisation - Composition
Identifier et s'appropriier les techniques nécessaires à la réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en jeu des données organologiques - Travail individuel - Déchiffrage, décryptage : première lecture, première écoute ou repiquage
Effectuer des recherches sur l'œuvre et son contexte	<ul style="list-style-type: none"> - Place de l'œuvre dans l'histoire de son champ et domaine musical - Liens éventuels de l'œuvre avec des pièces d'autres esthétiques et/ou d'autres arts - Analyse
Elaborer le projet artistique	<ul style="list-style-type: none"> - Adaptation à la conduite du spectacle - Insertion dans l'ensemble - Adaptation aux exigences d'un chef, d'un ensemble, d'un projet - Répétition musicale et scénique
Préparer un enregistrement	<ul style="list-style-type: none"> - Estimation de la pertinence de l'enregistrement dans le projet de l'artiste ou de l'ensemble
Enrichir son répertoire	<ul style="list-style-type: none"> - Elargissement de son répertoire - Travail de l'écoute dans tous ses paramètres (timbre, justesse...) - Travail du son collectif - Développement de l'identité artistique de la formation

Fonction : La réalisation musicale

Activité	Compétences
Se mettre en situation de représentation	<ul style="list-style-type: none"> - Préparation physique et mentale, concentration - Déplacement et installation sur scène - Adoption des normes de représentation en vigueur sur l'entrée et la sortie de scène - Création d'une expression scénique
Etre vecteur d'une expression artistique	<ul style="list-style-type: none"> - Participation à l'expression globale de l'ensemble
Connaître l'environnement technique lié à sa prestation	<ul style="list-style-type: none"> - Adaptation aux conditions acoustiques du lieu - Travail avec la régie (son, lumière, décors...) - Réalisation d'une balance - Adaptation aux règles de sécurité
Respecter le cadre juridique et réglementaire lié à sa prestation	<ul style="list-style-type: none"> - Activité dans le respect des droits d'auteur et des droits voisins - Activité dans le respect de la réglementation du travail
Se mettre en situation d'enregistrement	<ul style="list-style-type: none"> - Préparation physique et mentale, concentration - Adaptation à la configuration spécifique du lieu d'enregistrement - Préparation technique optimale du matériel
Connaître l'environnement technique lié à l'enregistrement	<ul style="list-style-type: none"> - Adaptation aux conditions du lieu - Travail avec la régie son et la direction artistique - Réalisation d'une balance - Adaptation aux règles de sécurité

Fonction : construction du parcours professionnel

Activité	Compétences
Connaître son corps, prévenir les pathologies	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion de sa résistance physique et psychologique - Préservation de son intégrité physique
Elaborer un projet de production	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance des partenaires professionnels - Développement et élargissement des relations et des réseaux professionnels - Recherche des structures de soutien au projet artistique (financement, informations juridiques...) - Identification des prestataires nécessaires à la mise en œuvre du projet
Exploiter le projet de production	<ul style="list-style-type: none"> - Insertion dans les processus de diffusion - Accès aux réseaux de distribution phonographiques - Utilisation de moteurs de distribution en ligne
Suivre l'évolution réglementaire	<ul style="list-style-type: none"> - Accès aux textes réglementaires (ex. : droit du travail, conventions collectives, propriété intellectuelle, prévention des risques...) - Négociation d'un contrat de travail - Interprétation des autres types de contrats
Développer ses compétences	<ul style="list-style-type: none"> - Accès à une formation professionnelle continue - Entretien de son niveau technique individuel

Fonction : Activités complémentaires

Activité	Compétences
Valoriser sa place au sein d'un ensemble	<ul style="list-style-type: none"> - Intervention ponctuelle dans une situation autre que l'exercice habituel de sa fonction
Participer à la promotion de son art	<ul style="list-style-type: none"> - Dialogue avec un public sur un spectacle - Partage des éléments fondamentaux de sa pratique (à l'oral ou à l'écrit)
Proposer des démarches partenariales	<ul style="list-style-type: none"> - Vers les établissements d'enseignement spécialisé et les acteurs des pratiques en amateur - Vers les établissements d'enseignement scolaire - Vers d'autres établissements culturels
Approcher d'autres esthétiques	<ul style="list-style-type: none"> - Participation à des manifestations culturelles pluridisciplinaires - Rencontre d'artistes d'autres champs musicaux.